



# Point sur Le PSE

(Plan de sauvegarde de l'emploi.. ou encore appelé plan de licenciements).



Au-delà du PSE, un accord d'accompagnement des salariés a été, pendant trois mois, négocié entre la direction et les partenaires sociaux, ce projet d'accord aurait permis d'avoir le moins de salariés licenciés.

Il a été démontré par les experts que les critères économiques amenés par la direction n'étaient pas du tout justifiés et que ses suppressions d'emplois étaient juste une volonté de nos Hauts dirigeants de donner encore plus aux actionnaires \*

*\*Résultat record 2015 > résultat net après impôt Blois/LR = 13,4 % du chiffre d'affaire, résultat qui permet de financer les actionnaires... Les autres équipementiers sont à moins de 8%.*

Dans ce contexte, la CGT a, dès le début, amené des propositions pour qu'un maximum de salariés ayant un poste impacté puisse avoir une solution la plus acceptable possible : reclassements internes, départs CDI, Créations d'Entreprise, Formations, Préretraite, augmentation de l'indemnité retraite.

Certaines de ses options ont été améliorés, tel que : préjudice, formation ou création d'entreprise, nous regrettons que l'option préretraite est perdu en durée (de 60 mois à la Rochelle à 36 mois de portabilité sur le plan actuel) ainsi qu'en % de rente mensuel (de 80 % sur les plan précédents à 70 % actuellement).

Le plan au volontariat démarrera sitôt que l'administration (DIRECCTE) se sera positionnée sur le PSE. Cela devrait être effectif au plus tard le 04 juillet 2016

La CGT c'est prononcée contre ce projet de restructuration, détruisant les emplois, et ne faisant qu'alimenter des actionnaires qui en veulent toujours plus ... (et pourquoi pas leurs donner nos congés ? nos RTT pour qu'ils se gavent encore plus ? ).

Nous avons signé l'accord d'accompagnement, qui s'intégrera au document du PSE, cela permettra aux salariés volontaires et désignés de pouvoir avoir de meilleures garanties financières pour leur avenir sans DELPHI.

Une commission de suivi sera mise en place pour le suivi des salariés, nous serons vigilant sur le respect de l'accord.